

Synthèse de nos propositions

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- Création d'un « Service public de la création/reprise d'entreprise »
- Création d'un « Fonds régional d'investissement public »- Il serait l'une des composantes d'un "Parcours d'Initiative Économique Sécurisé" pour les entrepreneurs
- Mise en place d'un « Small Business Act » Francilien pour les PME/PMI (des mesures pour favoriser leur accès aux marchés publics)
- Mise en place d'un programme "Economie du Développement Durable" en Ile-de-France
- Création d'une aide régionale à la formation en direction des entreprises contraintes de recourir au chômage partiel
- Un plan de développement de l'agriculture francilienne : des mesures pour développer les filières énergétiques et non-alimentaires, des actions spécifiques de portage foncier en faveur des jeunes agriculteurs , création d'un second pôle d'excellence rurale.
- Une cellule de veille économique et technologique au sein de l'Agence Régionale de Développement (ARD)

TRANSPORTS

- Réduction de 6 à 3 zones tarifaires pour réduire les déséquilibres territoriaux tarifaires en Île-de-France.
- Extension du bénéfice de la Carte "Imagine'R" à l'ensemble des Franciliens sous le statut d'étudiant, de scolaire ou d'apprenti sans condition d'âge (aujourd'hui limité à 25 ans)
- Création d'un dispositif tarifaire encourageant l'utilisation des transports collectifs en "heures creuses" négocié avec les syndicats et les grandes entreprises
- Création d'un abonnement à prix réduit de type « Solidarité Transports » pour les chômeurs bénéficiaires de l'Aide au Retour à l'Emploi
- Décalage des horaires de fermeture quotidienne du Métro et ouverture du métro la nuit du samedi au dimanche
- L'organisation d'Etats Généraux de la Seine pour développer les transports fluviaux (réseau de stations fluviales et équipement de toutes les villes sur fleuve en stations d'accueil)
- Un plan « Taxi en Ile-de-France » (uniformisation de la compétence Taxi vers le STIF, passage à des taxi électriques, création de tickets taxis sur le modèle des *tickets restaurants...*)

VIE ASSOCIATIVE CITOYENNETÉ

- Création d'un « Schéma Régional de l'Action Associative et Bénévole »: définition d'objectifs annualisés, thématiques, territorialisés, contractualisés avec le secteur associatif et bénévole
- Création d'un « Service Public de l'Action Associative et Bénévole » à l'attention des associations et des franciliens désireux de s'engager
- Un plan pour renforcer l'inscription des lycéens dans la démocratie pédagogique (renforcer les compétences des CVL, mener des expériences de budgets participatifs...)
- Un plan en faveur d'un "Service Civique Volontaire" - création de postes dans le cadre régional (tutorat dans les lycées, gestion des espaces verts, permanences associatives)
- Un plan régional pour permettre une réelle continuité territoriale entre Ile-de-France et Outremer (offrir à terme des perspectives d'emplois aux jeunes Franciliens issus de l'Outremer et favoriser les relations bilatérales avec des pays susceptibles de coopérer avec l'espace économique et culturel francilien - Brésil, Venezuela, Canada/Québec, Australie, RSA, Inde etc.)

FORMATION

- Création d'un "Service Public Régional de la Formation Professionnelle" qui permettra, dans une logique de parcours et de certification, la réalisation d'un " Parcours d'Activité Sécurisé" pour les étudiants et les salariés
- Création d'un évènement annuel de dimension régionale sur la question de l'orientation des jeunes dans les lycées franciliens et financement d'actions de tutorats entre étudiants et lycéens
- Un grand plan de formation professionnelle dans le bâtiment pour l'habitat durable.
- Uniformiser les tarifs des cantines et y servir des plats issus de l'agriculture locale et raisonnée
- Prendre en compte les handicaps géographiques dans la dotation de fonctionnement des lycées
- Un plan "Sports dans les Lycées" pour réduire les déséquilibres territoriaux en équipements

LOGEMENT

- Création de dispositifs d'accès au logement pour les indépendants et employés de PME/PMI n'ayant pas accès au 1% logement
- Nous prendrons en compte les besoins de surface pour les commerces de proximité, et les services publics (ainsi que pour les logements étudiants) dans les programmes cofinancés ou mobilisant le portage foncier de la Région.
- Un quota de logements réservés à l'accession à la propriété dans les opérations immobilières de la Région pour les personnes à revenus moyens
- Les crédits non consommés de l'EPPIF seront réinvestis dans un dispositif de soutien ciblé (sécuriser l'accession à la propriété) aux nouveaux accédants défaillants.
- Extension de la critérisation environnementale et sociale aux programmes de construction régionaux
- Un plan pour le logement d'urgence

ECOLOGIE RAISONNÉE

- Une expérience pilote pour le logement étudiant : Un "Eco-Campus" en Île-de-France
- Création d'un « Service Public Régional de Réduction et de Retraitement des Déchets »
- Faire du mandat 2010/2016 le mandat de la lutte contre le bruit : effort majeur de la Région, appuyée sur toutes ses ressources (recherche, éducation, et compétences), dans la lutte à la source contre les bruits rayonnés (aéronefs, véhicules et transports en commun)
- Création d'une charte des « festivals engagés pour le développement durable et solidaire »
- Création d'un "chèque énergie Ile-de-France" à l'attention des particuliers pour favoriser l'installation d'équipements dédiés aux énergies renouvelables
- Un plan en faveur du véhicule électrique (une première action pourrait être réalisée en direction du deuxième véhicule, fréquent en Région Ile-de-France, et des flottes de véhicules de collectivités et des usages associés : CCAS, infirmières libérales, hôpitaux publics etc.)
- Une procédure concertée pour la protection des lacs, rivières et nappes souterraines.

SOLIDARITÉS CULTURE

- Création d'un Observatoire Régional de la Laïcité
- Une expérimentation en faveur de la création d'une "salle d'injection à moindres risques" pour les consommateurs de drogues (un suivi par des professionnels de santé et de prévention)
- Création d'aides à l'installation en zone non-dense des professions médicales et paramédicales
- Adoption d'actions désincitatives à l'encontre des médecins refusant les patients titulaires de la CMU ou qui abusent des dépassements d'honoraires
- Tous les 2 ans, une ville de la Région mise à l'honneur : « ville régionale de la culture »
- Réception d'invitations et réductions à des manifestations culturelles directement sur les cartes de transports (Imagine'R, Navigo...) ou sur une carte spécifique.
- Un Schéma Directeur 2010/2020 de la coopération décentralisée francilienne dont les priorités pourraient être la lutte contre le SIDA et le réchauffement climatique.